

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. Finalsa S.A. en liquidation, Buchillon
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 20.08.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **29.10.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
COGESTIM SA, Place Chauderon 16, 1002 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Perrin Habs & Henriod, Notaires
1002 Lausanne
- (04126518)